

Jonas Ibo

## Genèse de l'économie de plantation ivoirienne

Le cas de Yao Appéla

Apparue durant le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle dans les régions du sud-est et de l'est de la Côte-d'Ivoire, l'économie de plantation ne se développe dans la région de Sassandra qu'à partir des années 1920. Les pionniers de cette économie se recrutaient non seulement parmi les notables autochtones jouissant de privilèges liés à leur rang (utilisation d'une main-d'œuvre familiale et même servile, de prestataires cédés par l'autorité coloniale) mais également parmi des allochtones qui, comme Yao Appéla, surent tirer profit des opportunités créées par le fait colonial dans la région de Sassandra.

Qui est Yao Appéla, connu sous le pseudonyme de Djiglé ? Quand et comment ce Baoulé s'est-il retrouvé à Sassandra ? Quelles relations entretenait-il avec sa région d'origine malgré sa réussite à « l'étranger » ? Comment expliquer son rôle dans la dynamique de colonisation agricole de la région de Sassandra par les ressortissants de sa région natale ? Quelle corrélation peut-on établir entre la réussite de Yao Appéla dans le Cercle de Sassandra et l'émergence des grands planteurs africains au niveau de toute la colonie de Côte-d'Ivoire ?

Répondre à cet ensemble d'interrogations signifierait, à mon sens, apporter un éclairage sur un pan de l'histoire économique et sociale tant de la région de Sassandra que de celle de la Côte-d'Ivoire tout entière. De manière spécifique, il s'agit de rendre compte de l'émergence, dans le contexte historique particulier de la région de Sassandra, des acteurs économiques africains, et ce, malgré les restrictions institutionnelles imposées par l'ordre colonial, tout en élucidant la genèse et la destinée des grands domaines agricoles initiés par des Ivoiriens à cette époque. Le choix de la méthode biographique est particulièrement pertinent et se justifie par les progrès que les historiens<sup>1</sup> ont fait grâce à elle dans la connaissance des différents aspects de l'histoire de la Côte-d'Ivoire.

---

1. KIPRÉ 1985, II : 179-184 ; DOMERGUE 1983 : 231-242 ; DELAUNAY 1991 : 41-47 ; KIPRÉ & HARDING 1992 : 189-221 ; LEVI 1989.

## Enfance et formation

Fils de Yobouet Akpra et de Kouadio Akissi, de son véritable nom Akpra Yao Daniel, Yao Appéla est « officiellement » né en 1908<sup>2</sup> à Kouamékro<sup>3</sup> troisième d'une famille de quatre enfants<sup>4</sup>.

La force et la vivacité dont il fait preuve dès sa plus tendre enfance lui valent le pseudonyme de Djiglè<sup>5</sup>. Ce surnom semble véritablement refléter le caractère de l'homme qui manifeste très tôt un sens des affaires. En effet, encore adolescent, Djiglè, qui n'a pas la chance d'aller à l'école, se livre au petit commerce de la potasse obtenue, selon ce qu'on m'a dit à Kouamékro, « en distillant les parties internes du tronc de baobab qu'il livre aux tisserands de Bouaké qui s'en servent pour la teinture des pagnes ». Ce commerce permet à Yao de réaliser des gains qui vont lui permettre de quitter le village pour aller, avec son ami d'enfance Salabana Nguessan<sup>6</sup>, apprendre le métier de chauffeur à Bouaké. Pour certains, Yao aurait commencé par être mécanicien dans un garage automobile avant de devenir apprenti chauffeur. En cela, Yao Appéla n'innove point. D'autres Africains ont eu la même trajectoire. Ainsi, Pierre Yao, né vers 1908 près d'Oumé, quitte son village en 1923 et part à l'aventure en Basse-Côte où il est engagé à Bingerville comme apprenti mécanicien par un Soudanais. Cinq ans plus tard, non seulement il se fait embaucher à la Société commerciale ouest-africaine (SCOA) comme aide-mécanicien-électricien, mais il y apprend à conduire et devient le

2. La date de naissance mentionnée dans le registre paroissial de la mission catholique de Sassandra lors de l'enregistrement de son acte de baptême en 1944 est l'année 1908. La tradition orale situe, quant à elle, la naissance de Yao Appéla un an avant celle du président Houphouët-Boigny, c'est-à-dire en 1904. C'est d'ailleurs cette date qui figure sur le monument funéraire dédié à Yao Appéla dans le cimetière de son village natal. Le communiqué de presse annonçant la levée de corps de Yao Appéla, parlait de sa mort intervenue dans sa 70<sup>e</sup> année.
3. Le village de Kouamékro (Fari-Kouamékro, selon certaines sources) est situé dans le département de Bouaké (deuxième capitale économique de la Côte-d'Ivoire) à six kilomètres sur la route menant à Katiola.
4. D'après les enquêtes orales menées en juin 1993 dans son village natal auprès des aînés de son lignage, Appéla avait un frère aîné, Akpra Koffi et deux sœurs, Akpra Comoé et Akpra Aya.
5. Si, pour les informateurs du lignage de Yao Appéla, notamment Diallo Konan qui en est le chef, ce pseudonyme est d'origine baoulé et signifie « enfant vigoureux, fort et récalcitrant », pour les Nényau de Sassandra, ce surnom qu'ils lui ont donné serait une marque d'affection. En effet, un chef de village légendaire portait ce nom, qui, en néyau, signifie « dent de panthère » (de *gi* : « panthère » et *glé* : « dent »). Les pseudonymes sont très répandus chez les habitants de Kouamékro. Il suffit de citer Diallo Konan lui-même, qui de son vrai nom, Kouakou Konan, est plus connu sous le nom de Diallo, adopté par son père, Kouamé Kouakou, au début de la pénétration coloniale. En outre, N'guessan, l'ami de Yao Appéla, était aussi appelé Salabana.
6. Selon les notables de Kouamékro, leur amitié a commencé tellement tôt que certains les considéraient comme des frères utérins. Lors de mon séjour à Kouamékro, j'ai pu constater que les concessions familiales de Salabana N'guessan et de Yao Appéla étaient mitoyennes, ce qui a peut-être favorisé cette amitié.

chauffeur de l'agent général de cette maison de commerce (Kipré 1985 : 190).

Les connaissances mécaniques dont Yao Appéla a fait preuve quand il se trouvait à Sassandra semblent confirmer cette double qualification initiale. Durant cette période d'apprentissage, Yao se retrouve, grâce à la bienveillance de son patron, à Bobo Dioulasso, localité située dans la Haute Côte-d'Ivoire d'alors, et c'est là qu'il obtient son permis de conduire. En quelle année ? Le contenu des documents relatifs à la vie de Yao Appéla, ne permet pas encore de répondre de manière précise à cette interrogation. Toutefois, on pourrait situer cet événement avant 1919, date de la création de la colonie autonome de Haute-Volta qui, ayant entraîné la mise en place de frontières nationales, a réduit la mobilité géographique des personnes. En tenant aussi compte de certaines informations, de sources orales, selon lesquelles Yao aurait été appelé sous les drapeaux dès son retour de Bobo Dioulasso pour être envoyé au front (Première Guerre mondiale), il est fort probable que Yao Appéla ait obtenu son permis de conduire effectivement avant la fin des hostilités. Par contre, de la bouche de Baoulé vivant encore à Yao-Appélakro, on apprend que Yao n'a pas été au front parce qu'il a été immédiatement embauché par un Blanc. Il s'agit, vraisemblablement, de la société CFCI<sup>7</sup> où Yao a fait sa carrière professionnelle.

## Parcours professionnel, 1920-1938

De la vie professionnelle de Yao Appéla, nous ne pouvons, en l'état actuel de nos connaissances, avancer avec certitude que deux repères : les années 1934 et 1938. La première date correspond à la prise de service d'Émile Djédjé (père de l'ancien ministre des Postes et Télécommunications, actuel maire de Sassandra, Vincent Tiécoh Djédjé) à l'agence CFCI de Sassandra en qualité de comptable alors que Yao y travaillait déjà comme chauffeur. Selon Émile Djédjé, Yao a démissionné de la CFCI en 1938 pour se consacrer, exclusivement, à ses activités agricoles, qu'il pratiquait jusqu'alors parallèlement à son travail. Par ailleurs, il semble établi que l'agence de Sassandra n'a pas été le premier poste de Yao car, selon

7. La Compagnie française de Côte-d'Ivoire fait partie des maisons de commerce d'origine européenne : la Compagnie française de l'Afrique de l'Ouest (CFAO) ; l'Africaine française ; la Société commerciale ouest-africaine, etc., qui s'installèrent massivement en Côte-d'Ivoire à partir de 1900 afin de profiter de l'expansion commerciale de la jeune colonie. Ces sociétés françaises se substituèrent progressivement aux maisons de commerce anglaises (R. W. King, Woodin and Co) qui dominaient le commerce atlantique y compris sur la côte ivoirienne. Installées, d'abord dans les centres portuaires, ensuite dans les centres urbains à l'intérieur du pays, ces maisons employaient des Africains qu'elles formaient sur le tas pour assurer de simples opérations de commerce et utilisaient aussi des chauffeurs africains.

les informations recueillies auprès de ses parents demeurant actuellement à Yao-Appélakro, il aurait été en service successivement à Abengourou, Agboville et Gagnoa avant d'arriver à Sassandra. Cette mobilité géographique n'est d'ailleurs pas le fait du seul Yao Appéla, car elle est, selon Pierre Kipré (1985 : 178) « très caractéristique chez les fonctionnaires et autres employés de commerce de l'époque : sur 562 fonctionnaires en 1929, nous avons retrouvé 215 qui étaient [déjà] en exercice en 1923. 60 % ont, entre ces deux dates, servi dans au moins trois villes différentes, 27 % dans quatre centres et seulement 13 % dans la même ville. Le groupe des employés de commerce est moins souvent déplacé : dans les années 1925-1939, environ 15 % ont changé de domicile... ».

Ce serait à Agboville que Yao aurait rencontré sa femme, Mamie Adjoua née Koffi Adjoua Thérèse, originaire de Dimbokro, l'un des trois postes du Cercle du N'zi-Comoé. Comment expliquer que deux Baoulé réussissent à se rencontrer dans une ville qui ne fait même pas partie de leurs régions d'origine ? Notons d'abord la précocité avec laquelle le chemin de fer (Abidjan-Niger) a atteint Bouaké en désenclavant au passage les villes d'Agboville et de Dimbokro : « Entrepris au mois de décembre 1903, les travaux d'ouverture menaient le rail au 82ème kilomètre en 1907, et le 1<sup>er</sup> septembre 1912 la ligne de Bouaké au 316ème kilomètre était ouverte à l'exploitation »<sup>8</sup>. La combinaison de l'infrastructure routière et ferroviaire a inéluctablement accru la mobilité traditionnelle des femmes baoulé<sup>9</sup>. N'était-ce pas là d'ailleurs le but poursuivi par l'administration coloniale : mélanger les tribus et les « races », faciliter un brassage des groupes ethniques, ce qui tendra de plus en plus à réaliser l'uniformisation des peuplements de la colonie<sup>10</sup>. En outre, soulignons que la liberté dont jouissent les femmes de cette ethnie ivoirienne dans leurs familles a favorisé leur migration précoce vers les villes plus ou moins prospères de la Basse-Côte où elles ont très vite appris à monnayer leurs services. La région d'Agboville, qui a connu le développement des cultures de rente comme le cacao, le café et surtout la banane poyot, ne pouvait être en reste, et comportait des éléments baoulé.

Le passage de Yao à Gagnoa est attesté par deux faits : il y a bâti une maison qui, malheureusement, a été détruite par des travaux d'utilité publique ; et lorsque ses filles étaient au couvent de Gagnoa, elles habitaient cette maison avec une des cousines de Mamie Adjoua, mère de ses deux enfants adoptifs.

En ce qui concerne la date de l'arrivée de Yao à l'agence CFCI de Sas-

sandra, elle se situerait au début des années 1920, c'est-à-dire avant la fin de la construction de l'axe reliant Gagnoa à Sassandra. En effet, Abdoulaye<sup>11</sup>, l'ami et collègue de Yao, serait arrivé à Sassandra, précisément sur le terroir du village de Kokolopozo, alors qu'il n'y avait pas encore de route et, surtout, à l'époque où le chef du Cercle était le commandant Chartier. La tradition veut que Yao et Abdoulaye soient arrivés à Sassandra la même année. Or, selon les archives dont nous disposons, le commandant Chartier avait dirigé le Cercle de Sassandra une première fois, entre 1920 et 1923, et ensuite, entre 1924 et 1927. De plus, on sait aussi qu'entamée en 1921 la construction de l'axe routier reliant Sassandra à Gagnoa, d'une longueur de 162 kilomètres, a été achevée en 1923.

Les économies effectuées lors de son passage à la CFCI constitueraient donc, à l'instar des autres planteurs ivoiriens de la Côte-d'Ivoire coloniale, les premiers éléments du « capital » de départ de Yao Appéla. À propos d'un commerçant-planteur, Eugène San Kadio, ayant prospéré dans le Cercle de l'Indénié entre 1930 et 1960, Beugré Owo Sero (in Kipré & Harding 1992 : 208) notait en substance : « Au cours de son expérience professionnelle [à la CFAO], Eugène San Kadio a économisé 4 000 francs des 13 500 francs perçus pendant les trois années d'activité salariale. À l'aide de cette économie, il a construit une case à 1 500 francs. À l'aide des 2 500 francs qui restaient, il a achevé sa boutique, l'a approvisionnée en marchandises, l'a fait fonctionner et prospérer au moyen notamment du crédit-marchandise ».

Dans le cas de Yao Appéla, il est évident qu'il ne s'agit pas exclusivement d'économies réalisées sur son salaire, mais bien plus de gains accumulés à partir d'activités annexes : vente du bois de chauffe, qu'il ramenait de la brousse, et activités commerciales de son épouse qui vendait aussi de l'*alloko* (frites de banane plantain mûre). Voici à ce propos le témoignage de son fils adoptif, Yao Yao Dominique : « Papa me parlait souvent de la plantation qu'il a achetée en faisant des économies avec le concours de son épouse ; en effet, en tant que chauffeur à la CFCI il gagnait 275 francs par mois et réussissait à épargner 50 francs que sa femme mettait en caisse ; pour faire fructifier cette économie, elle faisait de l'*alloko* qu'elle vendait ».

En ce qui concerne le mode d'acquisition par Yao de la première parcelle, il existe deux thèses. La première veut qu'il l'ait achetée à un certain Kouamélan Kii d'ethnie n'zima, originaire du Cercle d'Assinie situé dans le sud-est ivoirien, ou à un Wolof (originaire du Sénégal) entre 1920 et 1925. Cette plantation était mitoyenne de celle d'Abdoulaye. Suivant la

8. « Minute de travail préparée pour servir à la rédaction du rapport d'ensemble sur la situation générale de la colonie au sénateur Gervais », Colonie de Côte-d'Ivoire, Archives nationales de Côte-d'Ivoire (Abidjan), 1EE3 (6), X-35-33.

9. À ce propos, voir les travaux de Pierre ÉTIENNE 1968, n.d.

10. Rapport économique annuel 1934, Côte-d'Ivoire, Archives nationales, Centre des Archives d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), CI, 2G 34-28 (200 Mi 1670).

11. Selon ce qu'on m'a dit à Yao-Appélakro, Abdoulaye, originaire du Soudan (actuellement République du Mali) et Yao Appéla se connaissaient depuis Bouaké avant de se retrouver à l'agence de la CFCI tous deux en qualité de chauffeurs. Il semble que ce soit sur le conseil d'Abdoulaye que Yao ait sollicité et obtenu une parcelle de terre en territoire godié.

seconde thèse, Yao aurait obtenu, sans contrepartie financière, une portion de forêt vierge chez les autochtones godié de Kokolopozo à l'endroit où, sur les instructions du chef de canton Dakpa, ils avaient déjà installé Abdoulaye. En effet, ayant acquis l'estime des autochtones pour les multiples services qu'il leur rendait lors de ses voyages, Abdoulaye aurait servi d'intermédiaire entre Yao et les Godié de Kokolopozo. Les plantations créées par Yao Appéla étaient situées au sud de celles d'Abdoulaye, ce qui aurait favorisé, selon les descendants et les partisans actuels d'Abdoulaye, la réussite de Yao. Le fils d'Abdoulaye disait à ce propos : « Papa a eu la maladresse d'installer Yao Djiglé au sud de son propre domaine. Cette situation a favorisé l'épanouissement de l'entreprise de son voisin au détriment de la sienne ». Il ne s'agit point de terres plus fertiles que d'autres dans l'esprit des tenants de cette thèse : pour ces originaires du Mali, liant les conceptions bambara aux traditions islamiques, ceci est l'expression de leur vision de l'univers selon laquelle l'origine de la réussite se situe toujours au sud. Toutefois, il est évident que le succès de Yao Appéla réside dans l'organisation du travail qu'il a su mettre en place et dans l'exploitation judicieuse de ses réseaux de relations familiales, professionnelles, officielles et même confessionnelles.

### Le parcours du planteur, 1938-1967

Le campement de Yao Appéla (Yao-Appélakro) est situé à trente neuf kilomètres de Sassandra sur la route de Gagnoa. Selon nos informateurs, du village godié de Kokolopozo et du campement de Yao-Appélakro, Yao aurait trouvé sur place Abdoulaye, son collègue de la CFCI. Dès lors, pourquoi le campement ne s'appelle-t-il pas Abdoulayedougou comme le veut la pratique de la dénomination des lieux d'habitation en Afrique de l'Ouest et, particulièrement, en Côte-d'Ivoire puisqu'au départ le campement portait le nom d'Abdoulaye ? En effet, au moment où le commandant de Cercle d'alors, Colombani, décidait de recenser les villages et les campements du Cercle, nous dit Kouassi Souanga, le chef actuel de Yao-Appélakro, « les affaires d'Abdoulaye étaient fortement en baisse alors qu'au même moment Yao, ayant démissionné de la CFCI, réalisait des résultats très importants surtout dans la production de banane, ce qui lui valait déjà une certaine renommée dans tout le Cercle de Sassandra ». Ceci constituerait la raison pour laquelle Abdoulaye aurait décliné volontairement l'invitation du commandant au profit de son ami Yao qui alla représenter le campement et, de ce fait, fit porter son nom sur la carte. C'est ainsi qu'Abdoulayedougou est devenu Yao-Appélakro<sup>12</sup> au début des années 1940.

12. Le campement Yao-Appélakro est actuellement divisé en deux principaux quartiers. Si le premier quartier est habité essentiellement par les Baoulé, le second

Comme tous les grands planteurs de l'époque, Yao Appéla bénéficie d'un concours de circonstances créé d'abord par le fait colonial qui, en favorisant l'expansion des maisons de commerce dans les centres portuaires, permit, bon gré mal gré, l'émergence d'une classe d'intermédiaires africains qui « négocient » leur place auprès des très entrepreneurs Libano-Syriens. Dans l'histoire du monde des affaires, il est établi que les grands commerçants africains de Côte-d'Ivoire, qui étaient aussi des planteurs, sont tous passés par des maisons de commerce, soit en qualité d'agents commerciaux soit comme gérants d'agences, avant de s'installer à leur propre compte. On pourrait citer les cas de Yao Pierre d'Oumé, de Sao Zacharia de Man, d'Eugène San Kadio d'Abengourou (Kipré 1985, Kipré & Harding 1992). Yao Appéla, non seulement profite de sa situation de chauffeur dans l'une de ces maisons de traite pour se faire des connaissances dans l'arrière-pays de Sassandra, mais réussit à démissionner de la CFCI en acquérant des camions utilitaires à bon marché (et peut-être même gratuitement). Dans ses camions, Yao transportait les marchandises et les produits pour le compte des grands comptoirs : Africaine française, CFAO, CFCI, Périnaud, SCOA, etc. Vers 1956, Yao possédait trois camions de marques différentes. À l'instar des grands planteurs des cercles du sud-est de la colonie comme Assalé Augustin et Eugène San Kadio (ce dernier aurait acheté, en un seul jour de l'année 1951, douze véhicules réformés par l'armée), Yao était à la fois planteur, commerçant et transporteur dans le Cercle de Sassandra.

Le deuxième facteur historique qui concourt directement à l'ascension de Yao en tant que grand planteur en cette période qui suit la crise économique mondiale est le programme du gouverneur Reste qui institutionnalise l'octroi de primes aux producteurs de café et de cacao, dresse un bilan des richesses agricoles de la Côte-d'Ivoire, alors encore peu ou pas du tout exploitées, et indique les marchés existants pour l'écoulement des différentes cultures à promouvoir dans le pays, d'abord pour permettre, dit-il, aux paysans de s'enrichir et ensuite pour sortir la colonie de la crise économique qui la frappe depuis au moins 1930. Mais toutes ces conditions, aussi objectives fussent-elles, n'auraient pas à elles seules suffi à créer un domaine de plus de 137 hectares. Il fallait une organisation rationnelle du travail et d'autres conditions d'ordre social, c'est-à-dire liées à sa capacité personnelle à s'entourer de frères et d'amis, pour atteindre les résultats qui ont hissé Yao Appéla au premier rang des planteurs africains de Sassandra durant toute l'ère coloniale.

est la résidence des ressortissants musulmans du nord de la Côte-d'Ivoire, du Mali et du Burkina Faso. La famille d'Abdoulaye, composée de deux veuves, de leurs enfants et petits enfants, vit encore à Yao-Appélakro, dans le quartier des musulmans.

## Mobilisation de la main-d'œuvre

La mobilisation d'une main-d'œuvre destinée à travailler sur les domaines appartenant aux Africains n'était pas simple, car l'administration coloniale mettait tout en œuvre pour pourvoir les exploitations des colons européens au détriment de celles des autochtones ivoiriens. Cependant, Yao Djiglè réussit à contourner l'obstacle. En effet, il a su puiser dans toutes les ressources humaines qui s'offraient à lui : une main-d'œuvre familiale, des prestataires locaux et enfin des travailleurs dynamiques, disponibles et surtout bon marché du nord de la Côte-d'Ivoire.

La première force de travail à laquelle Yao recourt est d'origine lignagère. Dès l'acquisition de la parcelle, Yao, encore en service à la CFCI, fait venir son cousin, Kouassi Souangan<sup>13</sup>. C'est Souangan qui remplit les fonctions de chef sur les plantations de caféiers de Yao. La mobilisation de la main-d'œuvre par Yao a été relativement facile pour quatre raisons essentielles. La première raison, historiquement attestée, est la tendance des Baoulé à émigrer pour chercher fortune ; la deuxième, celle-là d'ordre psychosociologique, tient à l'image légendaire de Yao Djiglè qui arrive, toujours en voiture au village (n'oublions pas que nous sommes dans les années du colonialisme triomphant), règle tous les problèmes — notamment l'impôt des parents moins nantis —, organise les funérailles de parents défunts, et scolarise les enfants des cousins qui acceptent de le suivre. La troisième raison, due au fait colonial, est que Yao, étant considéré dans le Cercle de Sassandra comme une personnalité, tous ses protégés jouissent de multiples prérogatives. En particulier ils ne sont plus soumis à l'impôt de capitation et aux travaux forcés, comme ce serait le cas s'ils étaient restés dans leurs villages d'origine. La dernière raison, non des moindres, est la possibilité d'acquérir une parcelle au bout de quelque temps par l'intermédiaire de Yao. D'après Kouassi Souangan, plus d'une dizaine de Baoulé ont pu s'installer de cette manière dans la région des Godié. Parmi ces cousins de « la première heure », on pourrait citer Dia Kouakou, fondateur de Diakouakoukro situé sur le terroir du village godié de Niapidou. Jusqu'à l'abolition du travail forcé en 1946, Yao avait à sa disposition, selon nos informateurs de Yao-Appélakro, treize travailleurs d'origine familiale, auxquels s'ajoutaient périodiquement des prestataires.

Dans le Cercle de Sassandra, comme dans les autres cercles d'ailleurs, les notables, les chefs de canton et les agents économiques éminents bénéficiaient de certaines prérogatives dont l'utilisation de travailleurs fournis par l'administration sur leurs plantations. Dans la société coloniale de Sassandra, Yao Appéla était considéré comme une autorité et, à ce titre, il recevait annuellement, selon le chef actuel de Yao-Appélakro, vingt-deux

13. Actuellement le chef de Yao-Appélakro.

prestataires (communément appelés « engagements ») qui travaillaient gratuitement aux côtés des manœuvres familiaux, lesquels ne percevaient pas davantage de rémunération préétablie. Ceci prouve l'excellence des rapports entre Yao Djiglè, le grand planteur, et l'administration coloniale locale.

Tout comme pour les travailleurs familiaux, Yao n'était tenu d'assurer que la reproduction minimale de la force de travail de ces prestataires qui, conformément au code de l'indigénat, n'avaient aucun droit<sup>14</sup>. Le service des prestataires prend fin avec la suppression du travail forcé en 1946 et Yao Djiglè s'adapte à la nouvelle situation en se tournant vers les ressources humaines du nord.

Les activités de transport effectuées par Yao Appéla soit dans le cadre de la CFCI soit à titre personnel, puisqu'il est établi que Yao Djiglè faisait aussi le commerce de la cola de la Côte-d'Ivoire vers les colonies limitrophes de la boucle du Niger, lui ont permis de tirer profit du réservoir de bras valides et disciplinés que recélaient les villages sénoufo de Bouniali et de Tingréla. En effet, dans ses camions Chevrolet, Yao allait lui-même chercher les manœuvres sénoufo dans leurs villages. Le chef des manœuvres, Kafoko Dao<sup>15</sup>, précise que, lorsqu'il arriva en 1954 sur les plantations de Yao, ils étaient au nombre de cinquante dans le camion à venir s'ajouter aux quatre manœuvres de l'année précédente. En effet, chaque année, Yao rapatriait, à bord de ses propres camions, les manœuvres désireux de rentrer et en ramenait de nouveaux. Pourquoi procédait-il de cette manière ? Conscient de la pauvreté des zones de départ de ses travailleurs, Yao joue certainement sur l'effet attractif de la région sud par rapport au milieu d'origine. En effet, les manœuvres sénoufo revenaient moins cher à Yao que ses propres « frères »<sup>16</sup>. Les Sénoufo, grâce auxquels Yao récoltait vingt tonnes de bananes par jour, ne percevaient individuellement que 18 000 francs par an à l'exception du chef des manœuvres qui lui recevait 20 000 francs<sup>17</sup>.

14. Le code de l'indigénat est ce qui fonde juridiquement la pratique du travail obligatoire, en vigueur dans les territoires africains de la France depuis la circulaire du gouverneur général Chaudié en date du 10 juillet 1891, actualisée en Côte-d'Ivoire par l'arrêté du 25 novembre 1912 (ANOUA 1976 : 61-86).
15. Kafoko Dao vit encore à Yao-Appélakro où il exploite ses propres plantations. Il est arrivé chez Yao Djiglè en 1954, à l'âge de 30 ans, en remplacement de son frère aîné, Dao Moussa, qui était décédé.
16. Yao Appéla subvenait aux divers besoins de tous les Baoulé qui acceptaient de travailler avec lui : il les mariait, entretenait leurs familles, scolarisait leurs enfants et veillait à ce qu'ils aient une parcelle de terre dans la région de Sassandra. Telles étaient les obligations qui lui incombait en tant que chef de famille hors de sa région.
17. Durant leur séjour, les manœuvres sénoufo étaient nourris, logés et soignés par Yao Appéla. Ainsi, selon Meiry Gouda, commerçant à Sassandra depuis 1938, ils pouvaient en rentrant s'acheter des vêtements, des bicyclettes et mettre de l'argent de côté. Pour preuve, un ancien manœuvre de Yao, Traoré Niba, est devenu acheteur de produits dans la région de Sassandra où il concurrence effi-



Quand la notoriété de Yao dans la région de Sassandra lui a permis de conclure, en 1957, un contrat d'achat de 800 hectares de forêt vierge en pays bakoué, sur le terroir du village de Polibrousse, il recevait le concours des Baoulé nouvellement installés<sup>18</sup>. L'utilisation efficace d'une main-d'œuvre disponible et variée permit à Yao Djiglè de développer une diversification rentable de cultures sur l'ensemble de son domaine, évalué par certains à 400 hectares et par d'autres à 137<sup>19</sup>. S'agissant de la superficie totale du domaine borné de Yao, le chiffre de 137 hectares me paraît plus proche de la réalité pour la raison suivante. Ce chiffre a été avancé par le gendre de Yao, Pierre Émile, le mari de sa première fille, Yao Amino Madeleine, celle-là même qui a hérité de son père. Dans ces conditions, son mari était en mesure de prendre connaissance des actes officiels relatifs aux différents éléments de l'héritage légué par Yao Djiglè, dont les plantations constituaient une part importante. Qui plus est, Pierre Émile a, lui aussi, hérité des plantations de son père, Maurice Pierre, un colon français arrivé à Sassandra dès 1928 en provenance de Grand-Lahou comme exploitant forestier et planteur. Il a connu la famille Yao avant 1938, date de son retour de France où il était allé avec son père. Il est, à mon sens, le mieux placé pour évaluer les plantations de son beau-père. Ce qu'il démontre en précisant que « Yao Djiglè disposait de 35 ha de cacaoyers, 40 ha de caféiers, 7 ha de cocotiers et 2 ou 3 ha de banane ».

### Un atout majeur : la diversification des cultures

Les premières années, Yao Appéla crée des plantations de caféiers, peut-être parce qu'il s'agit de la première spéculation de rente introduite par les forces coloniales dans les cercles de l'ouest de la Côte-d'Ivoire. La forte diffusion de la culture du cacao dans les années 1930 ne laisse pas indifférent Yao qui, selon certaines sources, établit des plantations de cacaoyers sur près de 60 hectares. Mais la spéculation qui a fait la gloire de Yao est de loin celle de la banane, qu'il produisait sur huit hectares et

cacement les Libano-Syriens. Il est installé dans le village godié de Dakpadou où je l'ai rencontré.

18. Yao Appéla a été de fait consacré chef supérieur des Baoulé de Sassandra dont il estimait lui-même la population à 2 000 personnes en 1964. D'après Kouakou Kouamé Pascal, fondateur du campement Kouamékro établi sur le terroir de Polibrousse et faisant partie de ces Baoulé ayant profité de cette opération de 1957, Yao Appéla bénéficiait, à ce titre et suivant la tradition baoulé, des prestations de certains d'entre eux : un ou deux jours par an les sujets travaillaient sur les parcelles du souverain.
19. Cette différence tient à la diversité et à la qualification de mes informateurs. Ceci a d'ailleurs, dans une certaine mesure, constitué un avantage en permettant de rassembler des témoignages variés se rapportant à un même aspect de la vie du personnage.

exportait lui-même à partir du port de Sassandra où les bananiers arrivaient presque toutes les semaines. Il s'occupait lui-même du conditionnement de sa production de banane et de celle d'autres planteurs, parmi lesquels des Européens. Il n'exportait pas que la banane fraîche car Yao disposait d'un four, de type artisanal, dans lequel il la faisait sécher avant l'exportation. Au port de Sassandra, on l'appelait amicalement « l'homme de la banane séchée ». Yao était membre de l'Association des planteurs du Bas-Sassandra (APBS) et de la Coopérative des planteurs de banane de Sassandra (COOPBASANDRA)<sup>20</sup>. En plus de ces produits, qu'on pourrait qualifier de base, Yao disposait de plusieurs hectares de coco, d'ananas et, surtout, de cultures vivrières — notamment des légumes qu'il faisait cultiver en abondance. Ces cultures vivrières étaient aussi commercialisées et constituaient une source importante de revenus. Cette réussite agricole a été officiellement reconnue le 15 janvier 1956 lors de la première foire-exposition de Sassandra. En effet, à cette occasion, Yao a reçu une double consécration en occupant l'honorable troisième place derrière des colons européens et en recevant des mains du Gouverneur de la colonie, Pierre Messmer, la médaille d'officier du mérite agricole (Ph. 1). Tout ceci participe de l'intégration de Yao Djiglè dans cette société coloniale de Sassandra. À ce propos il convient de rappeler ce fait, anecdotique certes, mais d'importance pour apprécier des rapports qui existaient entre Yao Djiglè et les colons de son cercle : « Lorsque nous avons constitué la COOPBASANDRA, le Conseil d'administration de la coopérative dont il faisait partie s'est rendu par bananière à Abidjan pour harmoniser ses affaires avec la COBAFRUIT. Je me souviens de la bonne journée de rigolades que nous avons passée ensemble. Il était le seul Ivoirien du groupe. Par ce bateau, voyageait un vieux couple de planteur de café de Gagnoa, M. et Mme Jalinot. Jalinot était membre de l'Assemblée territoriale. C'était l'exemple du vieux planteur blanc très bourgeois ! Il avait pris Yao en affection et parcourait le bateau bras dessus-bras dessous avec lui »<sup>21</sup>.

### Itinéraire religieux

La pratique religieuse de Yao était telle que certains contemporains attribuent sa réussite sociale et économique à la force de sa foi et au respect de l'autre que cela implique. « Étant très croyant, Yao ne faisait pas de mal à quiconque ; ne faisant donc que du bien, Yao Appéla attirait ainsi les gens vers lui. Ses travailleurs étaient tous acquis à sa cause. Ils bos-

20. Selon Roger Cousin, planteur français résidant à Sassandra depuis 1946, Yao Appéla a été membre du conseil d'administration de la COOPBASANDRA au même titre que les planteurs européens, et ce bien avant l'accession de la Côte-d'Ivoire à l'indépendance.
21. Extrait du témoignage M. Roger Cousin enregistré le 23 octobre 1992 à Sassandra.



PH. 1. Yao Appéla entouré, à droite, de M. Pierre Messmer, gouverneur de la Côte-d'Ivoire et, à gauche, M. de Déruvar, commandant du Cercle de Sassandra.



PH. 2. Yao Appéla entouré de ses parents et manœuvres à l'occasion de sa décoration.

saient avec dévouement comme s'ils travaillaient pour eux-mêmes»<sup>22</sup>. Il est évident que cette pratique lui ouvrait aussi des réseaux de relations et d'appui à son entreprise agricole. Pour s'en convaincre, notons que la fille aînée de Yao Appéla a été la première institutrice africaine de l'école catholique de Sassandra et que son fils, Yao Yao Eugène, après avoir enseigné dans cette école est aujourd'hui en poste à l'école catholique de Toumodi.

Baptisé seulement le 24 décembre 1944 à Sassandra sous le numéro 1040 du registre paroissial, Yao fait sa première communion le lendemain de son baptême et reçoit confirmation le 31 août 1947. Cette réception tardive de l'eau bénite ne doit, en aucun cas, minimiser la plénitude avec laquelle Yao, toute sa vie durant, assumera sa foi chrétienne. Mgr Daniel Egni disait de Yao qu'« il était presque une exception car les Baoulé n'étaient pas très catholiques à Sassandra ». Comment manifestait-il concrètement sa vie chrétienne ?

Dans son campement, Yao Appéla avait installé un oratoire, lieu des prières quotidiennes de toute la population de Yao-Appélakro. Le père Évin, co-vicaire de la paroisse de Sassandra, allait y célébrer certaines cérémonies de baptême. Selon Mgr Egni, « Yao Appéla a fait un peu d'apostolat auprès de ses compatriotes baoulé et assuré le service religieux auprès de ses pairs ».

Tous les dimanches, Yao venait avec sa famille, en camion, pour assister à la messe. Considéré comme une personnalité dans la région de Sassandra, Yao Appéla prenait place dans le chœur lors des messes dominicales. « À cette époque, antérieure à Vatican II, on avait l'habitude de mettre les notables dans le chœur, c'était à cet endroit qu'ils assistaient à la messe »<sup>23</sup>. Sa foi se traduisait aussi et surtout par des actes concrets tant pour la réalisation d'infrastructures religieuses que sociales (construction de l'église et de l'école catholique de Sassandra). L'édification de l'église de Sassandra, que le père Bordes<sup>24</sup> voulait à l'image des plus belles paroisses d'Europe, nécessitait beaucoup de moyens financiers et matériels. La contribution des chrétiens de Sassandra se faisait selon les moyens de chacun. Par exemple, le sculpteur et exploitant forestier de l'époque, un Européen nommé M. Bombo dont les chantiers se trou-

22. Extrait du témoignage de M. Meiry, Européen né à Dakar en 1921 et arrivé à Sassandra en 1947 pour rejoindre ses parents qui y vivaient depuis 1935. M. Meiry tient encore le commerce qu'avait créé ses parents à leur arrivée, mais il a décidé de le vendre pour, dit-il, jouir de sa retraite.

23. Extrait du témoignage de M. Roger Cousin.

24. Le père Bordes a été le fondateur de la Mission catholique de Sassandra. La paroisse a été fondée après la Deuxième Guerre mondiale, vers 1947. Jusqu'à l'ouverture du port de San-Pedro, Sassandra était le vicariat du sud-ouest ivoirien. Le père Bordes, qui est originaire de Toulouse, avait essayé de reproduire l'ancien style des cathédrales du sud de la France. Selon Mgr Daniel Egni, qui considère cette église comme la plus belle de toute la Côte-d'Ivoire, il aurait réussi.

vaient dans l'arrière-pays néyau et qui, dans les années 1940, avait ouvert les premiers kilomètres de la piste allant de Sassandra vers Lakota en pays dida, founissait le bois et s'occupait en même temps de la charpente. Il est établi que l'autel de la paroisse a été l'œuvre de ce sculpteur.

Quant à Yao Appéla, il a participé à la construction de l'église en donnant de l'argent pour l'achat du ciment et la rétribution des maçons. « Je sais que Yao Appéla a donné plusieurs tranches de 50 000 francs et à l'époque c'était énorme », témoignait Mgr Egni. Lors de la construction de l'école catholique de six classes, en 1950, Yao a encore fait preuve de générosité. Pour Mgr Egni, Yao Appéla, sur ce plan-là était un modèle<sup>25</sup>. Très à l'aise matériellement, Yao Appéla n'a pas hésité à effectuer le pèlerinage à Rome et à Lourdes. En quelle année a-t-il fait ce voyage ? Face à l'inexistence d'archives à l'église catholique de Sassandra comme à la Direction des œuvres du Centre d'accueil missionnaire (CAM) d'Abidjan, il ne reste qu'une seule source à explorer, celle des témoignages. En confrontant les différentes indications en notre possession, on pourrait situer ce pèlerinage au tout début des années 1950. Il ne s'agissait pas d'accomplir ce voyage dans le seul but de montrer une certaine aisance matérielle mais, toujours selon Mgr Egni, « pour prouver qu'il était un chrétien capable de faire des sacrifices et de remercier ainsi le Seigneur ». Yao fut d'ailleurs le seul pèlerin ayant tenu à effectuer ce voyage en compagnie de sa femme, Mamie Adjoua, ce qui lui vaut l'appréciation suivante de Mgr Egni : « C'est un chrétien exemplaire, dans la pratique de son mariage, dans son foyer ; exemplaire dans les manifestations puisqu'il était là tous les dimanches et à toutes les fêtes avec son camion pour donner un coup de main à la mission ; exemplaire aussi pour prouver aux gens qu'il n'était pas là pour chercher de l'argent pour lui mais pour remercier le Seigneur pour ce qu'il fait pour lui ».

Exemplaire, Yao Appéla l'était, sauf sur un point : il avait un penchant marqué pour la boisson, ainsi que le rappelle Roger Cousin : « Yao n'avait qu'un petit travers ; de temps à autre, il buvait un petit coup ». Venant d'un Européen, cette manière très affectueuse de masquer ce défaut confirme, en quelque sorte, les bonnes relations que les colons entretenaient avec lui dans le Cercle de Sassandra. Cela est d'autant plus évident que, même les parents et autres Baoulé proches de Yao Djiglè n'ont pas essayé de masquer ce défaut. En voici quelques témoignages : « Le véritable défaut du vieux était qu'il aimait beaucoup l'alcool ; le vieux ne pouvait pas résister au vin. Deux verres de vin suffisaient pour le rendre soûl ; il ne prenait ni whisky, ni gin ; il ne prenait que du vin », disait Yao Yao Eugène. Pour Yao Yao Dominique, « il faut avouer que le vieux buvait beaucoup ; mais [dit-il, comme pour excuser son père] moi

25. Mgr Daniel Egni a servi à Sassandra comme directeur d'école et vicaire avec le père Bordes de 1950 à 1956.

j'en prends, tout le monde en prend. Quand papa allait à Sassandra, il revenait soûl ; mais il n'a jamais fait d'accident de la circulation. Il buvait avec ses amis planteurs. Effectivement papa buvait, peut-être que nous lui ressemblons, parce que nous aussi buvons ». Pierre Émile, le gendre de Yao Djiglè reconnaît aussi ce défaut : « Franchement il buvait, mais ce n'était pas aussi dramatique puisque tout le monde buvait ». Comment expliquer cette situation, du reste surprenante, pour un fervent chrétien comme Yao Djiglè. Effet de « compagnonnage » certes, cette situation paradoxale traduirait aussi un complexe tant d'infériorité (Yao veut ressembler aux autres planteurs européens) que de supériorité par rapport à sa communauté d'origine.

### Chef et représentant des Baoulé

Durant son séjour dans la région de Sassandra, Yao a mis tout en œuvre pour créer les conditions propices à une immigration massive de ses compatriotes baoulé. Hormis les cousins et neveux qu'il faisait venir en qualité de main-d'œuvre familiale et qu'il installait ensuite, Yao a posé un acte fondamental en matière de peuplement et de colonisation agricole de la région de Sassandra. En effet, en 1957, il négocie et obtient de la part des autochtones bakoué du village de Pauli Brousse la concession de 800 hectares de forêt ayant « la forme d'un rectangle de 2 km de large à cheval sur la piste Deneuve à 1000 m à l'ouest de la route des Crêtes, à partir du carrefour de cette route et de la piste Deneuve et de 4 km de long »<sup>26</sup>. Le procès-verbal spécifie que ce terrain devrait être réparti, par les soins de Yao Appéla, entre soixante-quatre chefs de famille originaires du Cercle de Bouaké. En sa qualité de parrain de l'opération, Yao s'engageait à verser une somme de 800 000 francs en guise d'indemnité de déguerpissement<sup>27</sup>. Cet acte confirme le souci permanent de Yao de voir une forte colonie de planteurs baoulé s'implanter dans la région de Sassandra, ce qui contribue à consolider sa propre situation aussi bien en tant que planteur que représentant d'une importante communauté, de surcroît économiquement forte. C'est aussi une confirmation des bonnes relations que Yao entretient avec les puissants chefs des cantons de la région de

26. Extrait du procès-verbal de palabre établi à Sassandra le 9 avril 1957 et cosigné par MM. Pierre Lacroix, administrateur de la France d'Outre Mer, adjoint au commandant de cercle et chef de subdivision de Sassandra ; Étienne Beugré, commis de cercle ; Gnékpató Wéya Dieudonné, chef de canton bakoué, chef de terre ; Gnébu Lobognon, notable du village de Pauli Brousse ; Gogognon Tchétché, notable de Pauli Brousse ; Gnékpató Koukougnon, chef du village de Pauli Brousse (Archives privées, famille de Yao Appéla).

27. Cette somme sera payée de la manière suivante : 50 000 à la signature de la convention ; 300 000 par an pour la première échéance, fixée au 1<sup>er</sup> avril 1958, et pour la deuxième, fixée au 1<sup>er</sup> avril 1959, et 150 000 pour la dernière due le 1<sup>er</sup> avril 1960.



Sassandra. En effet, installé, depuis les années 1930, en pays godié où il a acquis l'estime des chefs, Yao formalise, par cette transaction, ses bonnes relations avec Gnékpató Wéya Dieudonné, le chef de canton des Bakoué de Sassandra.

Ce procès-verbal fournit aussi quelques éléments d'appréciation de l'approche des questions foncières par l'administration coloniale locale qui, en légalisant cette concession, reconnaît, de manière explicite, le droit foncier coutumier alors en vigueur dans le Cercle de Sassandra. Enfin, à travers ce procès-verbal, on pourrait situer le prix de l'hectare de la forêt primaire en pays bakoué vers la fin des années 1950 à 1000 francs CFA. Quel a été le résultat, au plan humain, de ce contrat ?

Dès 1958, des familles sont arrivées en pays bakoué et ont créé des plantations et des campements de culture dont les premiers sont : Django-koffikro (1957-58), Kouamékro (1957-58), Ndrikro (1957-58), Yaokro (1957-58), Polichantier (1958), Kouadio-Blékro (1957-58), Krakro (1961), etc. Les soixante-quatre familles<sup>28</sup>, visées au départ par l'opération de concession, peuvent être considérées de nos jours comme de véritables pionnières dans la colonisation du terroir bakoué de Sassandra. La disponibilité de massifs forestiers vierges, propices à la culture du cacao, va provoquer un afflux vers le pays bakoué car la colonisation baoulé s'est rapidement étendue aux terroirs des autres villages de ce canton. En 1964, Yao Appéla, en sa qualité de chef et représentant des Baoulé, adresse une demande au ministre de l'Agriculture et de la Coopération, portant sur une portion de forêt de 20 km de long sur 2 km de large en vue de satisfaire les colons baoulé. Mais cette fois-ci, malgré la force de l'argumentation<sup>29</sup>, Yao n'a pu obtenir de réponse favorable de la part du Ministre qui écrit en substance que « outre la surface importante que représente ce déclassement (4000 ha), il ne me semble pas opportun de procéder à une telle opération dans une région où les terres coutumières ne manquent pas et sont encore très peu cultivées ». Cette réponse négative serait-elle due à une certaine perte d'influence de Yao Djiglé ? Il ne semble pas, car la demande avait reçu les avis favorables des autorités administratives et

28. Alfred SCHWARTZ (1989 : 336) a estimé ce contingent de soixante-quatre familles à 350 personnes.

29. Dans cette lettre du 31 janvier 1964, Yao écrivait : « Je tiens à vous signaler que d'après le dernier recensement, le nombre de Baoulé se trouvant dans la région de Sassandra est de 2 000 environ. Ces personnes étant venues de plusieurs régions de la Côte-d'Ivoire pour s'installer à Sassandra, avaient jusqu'ici reçu quelques portions de terrains des mains des paysans autochtones. A l'heure actuelle, ces planteurs ont besoin de terrain pour s'étendre, et doivent en prévoir pour les cultures vivrières. C'est là la raison majeure qui me pousse à vous demander le déclassement de cette portion de terrain faisant partie du domaine classé de l'Etat [...] Je vous signale que si cette portion m'est donnée, j'obligerai tous les postulants à planter en priorité du cacao. » (Cette citation et celles incluses dans le texte proviennent des archives privées de la famille de Yao Appéla.)

forestières de Sassandra. Dans sa lettre de transmission au chef de l'inspection forestière de Sassandra, le Sous-préfet de Sassandra notait : « J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, avec avis très favorable, une demande de déclassement en forêt classée d'une bande de terrain de 20 km x 2 km, à cheval sur la nouvelle route en cours de construction, partant de Béyo et devant rejoindre Soubré ». Le chef de l'inspection écrivait à ce propos au directeur départemental des Eaux et Forêt à Daloa « qu'il serait [...] souhaitable qu'une suite favorable soit donnée à la demande ci-jointe, la superficie actuelle de la forêt de Niégré étant estimée à 108 000 hectares en n'y comptant pas l'importante bande de forêt encore inculte et non délimitée qui se trouve entre le fleuve Sassandra et la partie ayant fait l'objet d'Arrêté de classement n° 837/SF du 26 mars 1937 et d'agrandissement n° 0465/SF du 21 janvier 1956, bande que l'on considère actuellement ici comme faisant partie du massif forestier classé de Niégré ».

Le refus serait donc venu des autorités forestières nationales qui prétextaient « qu'un déclassement, à l'heure actuelle ne viendrait qu'augmenter le désordre qui caractérise ces problèmes ». Pourquoi Yao n'a-t-il pas usé des relations privilégiées qu'il avait au niveau d'Abidjan ?

Durant de longues années, Yao Appéla a été titulaire de la fameuse carte d'accès à la présidence de la République de Côte-d'Ivoire<sup>30</sup>, en tant que grand planteur d'ethnie baoulé dans une région censée acquise à la cause d'un opposant de la trempe d'Étienne Djaument (originaire de Sassandra) qui, après avoir participé à la fondation du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI) le 9 avril 1946, fonda le Bloc démocratique éburnéen (BDE) durant la répression coloniale des années 1949-50. Dans tous les cas, aucun signe d'une action politique de Yao Djiglé n'est perceptible dans les enquêtes que j'ai effectuées. Cette « tiédeur » politique pourrait s'expliquer par la situation inconfortable dans laquelle il se trouvait au moment de la lutte d'émancipation. D'abord, Yao était fortement intégré dans la haute société coloniale au moment de la création du Syndicat agricole africain (SAA) en 1944 qui devait pallier l'incapacité notoire du Syndicat agricole de la Côte-d'Ivoire (SACI), dominé par les colons européens, à défendre les intérêts des agriculteurs africains. Yao était-il membre de ce premier syndicat agricole ? Ensuite, d'ethnie baoulé, donc théoriquement acquis à la cause du RDA, Yao ne pouvait afficher son

30. Il s'agit d'un laissez passer informel établi par le service du protocole de la présidence de la République pour faciliter l'accès au palais présidentiel à certaines personnes ayant eu, à un moment donné de la lutte politique, un quelconque rapport avec le président de la République. Selon Yao Yao Eugène, Yao Appéla a eu cette carte vers 1960 parce qu'au cours d'une campagne électorale, le président Houphouët-Boigny passa à Yao-Appélakro et y fut reçu par Yao Djiglé. Certains informateurs, dont Kouassi Souagan, ont fait allusion à une escale faite par Houphouët à Yao-Appélakro en compagnie de sa première épouse. Ils ont même parlé d'une certaine aide financière reçue par Houphouët de la part de Djiglé, cela au début de sa vie politique dans les années 1940.

appartenance politique alors que tous ses biens étaient dans une région dont l'opposant Étienne Djaument était originaire. Enfin, illettré, Yao n'avait apparemment pas les compétences nécessaires pour jouer un rôle politique quelconque.

Dès lors, la question demeure entière de savoir si Yao pouvait à cette époque-là, en 1964, jouer cette carte « présidentielle ». La personnalité de Yao ne permet pas de répondre par l'affirmative. D'abord pour des raisons éthiques : Yao n'aimait pas solliciter l'aide de qui que ce soit, car il avait son honneur. Ce choix qu'il fait est purement individuel et montre que Yao n'a pas pris la mesure exacte des changements à l'œuvre dans la société ivoirienne, auxquels il est fait pourtant allusion dans la réponse que lui a adressée le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture : « Comme suite à votre lettre du 31 janvier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'estime que le problème de l'utilisation des terres disponibles de la région de Sassandra par les cultivateurs originaires des autres régions de la Côte-d'Ivoire est une question trop importante et trop grave de conséquences pour qu'il puisse être envisagé de la résoudre par un simple déclassement de forêt ».

Ensuite pour des raisons de santé, dues à l'âge (Yao était diabétique) ; enfin, pour des raisons d'ordre économique : à cette date, Yao n'était plus le tout puissant planteur-transporteur-commerçant. En effet, après l'indépendance, Yao Appéla ne pouvait plus disposer d'une armée de travailleurs, tant familiaux que salariés, et lui-même n'était plus en mesure de travailler comme par le passé.

D'une certaine manière, cette attitude de l'administration forestière centrale envers Yao Appéla manifeste les signes avant-coureurs de la crise de son domaine agricole. Voici à ce propos le témoignage de l'un de ses fils adoptifs, Yao Yao Dominique : « Ses affaires ne marchaient plus bien, surtout en 1974. Il a même eu à nous contacter, nous ses enfants, pour qu'on puisse l'aider à avoir un prêt afin de réaménager ses plantations. C'est pendant qu'on confectionnait les dossiers de ce prêt que sa mort est intervenue ». Cette disparition de Yao ouvrait ainsi une nouvelle page de l'histoire de Yao-Appélakro en aggravant la crise qui couvait depuis quelques années déjà.

### La décadence, 1967-1994

À l'image de la ville de Sassandra, la suppression de l'escale bananière consécutive à l'ouverture du port autonome de San-Pedro constitue le principal facteur de la déstabilisation du domaine agricole de Yao-Appélakro. En effet, toutes les performances agricoles de Yao Appéla gravitaient autour du commerce de la banane. Or, le transfert du port et sa conséquence, la suppression de l'escale bananière en 1967, impliquaient irrémédiablement une reconversion agricole ; ce qui, dans la situation de

Yao, s'est avéré impossible pour les raisons que nous avons évoquées plus haut et sans doute pour d'autres. Pendant longtemps, Yao Appéla a utilisé essentiellement une main-d'œuvre familiale qu'il était contraint d'entretenir sur tous les plans. Tous s'accordent à dire aujourd'hui que le véritable investissement de Yao a été la scolarisation de ses propres enfants, de ceux de cette lignée de parents qui travaillaient avec lui et même de ceux qui sont restés au village. « On était nombreux à être scolarisés par le vieux Yao Appéla. Tous les enfants de ceux qui travaillaient pour lui au campement ont été scolarisés par lui. Tous les enfants de ses cousins qui travaillaient avec lui étaient pris en charge par le vieux », ainsi témoignait Yao Yao Eugène, qui réside actuellement à Toumodi où il enseigne dans une école catholique. Cette scolarisation sans précédent n'a évidemment pas tenu compte de la pérennité de l'œuvre agricole. L'envoi vers la fin des années 1950 de Yao Yao Jules en France, sans un objectif précis, est incompatible avec l'idée d'une relève paysanne. C'est d'ailleurs le comportement général de tous les grands planteurs africains qui, à partir des ressources agricoles, veulent absolument fonder une dynastie d'intellectuels. À cela il faudrait ajouter « les dépenses de piété » qui sont tout aussi inquantifiables qu'improductives. Selon Mgr Daniel Egni, « Yao Appéla était un homme très généreux, il donnait sans calcul ; il s'occupait des Pères comme ce n'était pas permis ; tout ce qu'il possédait, il le partageait avec les Pères ». Certains informateurs, notamment les Guéré de Safa-Mannois situent le début des problèmes financiers de Yao comme datant du pèlerinage à Rome et à Lourdes.

À la suite de cette politique de scolarisation, le campement de Yao s'est pratiquement vidé, et ce au moment-même où le nombre de bras valides était le plus nécessaire pour prendre la relève. Le problème de succession s'est alors posé. Pourtant, dans son testament, Yao Appéla avait, contrairement à la tradition des Akan, légué tout son héritage à sa fille aînée, Yao Anon Madeleine devenue, Madame Émile Pierre<sup>31</sup>. À la disparition de Madeleine en 1986, ses deux enfants, en l'occurrence André Pierre et Jean-Louis Pierre, ont décidé, probablement suivant les conseils de leur frère aîné, Maurice Charles Pierre, informaticien de son état, de reprendre les activités agricoles de leur grand-père. Pourront-ils répondre au défi de la relève paysanne ? Il est prématuré d'apporter une réponse à cette question.

31. Monsieur Émile Pierre est un métis né d'une Ivoirienne, Ekpigni Ahou, d'ethnie n'zima, et d'un Européen, Maurice Pierre, qui s'est établi à Sassandra en qualité d'exploitant forestier et planteur de bananes. Maurice Pierre avait deux domaines. Le premier, planté essentiellement en bananes poyot, était situé à 4 km de Sassandra et le second de 300 hectares était à Bonfroko sur la route de Gagnoa près du village godié de Gbakayo.

### Des pionniers aux héritiers

Le parcours de Yao Djiglè suggère que le succès des pionniers ivoiriens de l'agriculture de plantation résulte d'une multitude de facteurs. Dans le contexte de la colonie de Côte-d'Ivoire où, contrairement à la Gold Coast voisine qui bénéficiait de la politique libérale de l'autorité britannique, l'administration française opte non seulement pour une politique discriminatoire au profit du colonat européen privé, mais également et surtout pour l'imposition des cultures tropicales les plus recherchées. Les planteurs ivoiriens des années 1930 n'avaient d'autres alternatives que de mettre à profit les conditions créées par le fait colonial. La diversité d'activités (commerce, transport, plantation) qui caractérisaient ce groupe socio-professionnel atteste qu'il ne suivait pas toujours le schéma proposé et imposé par l'ordre colonial, comme le montre si bien J.-P. Chauveau (1987 : 109) dans le cas du pays baoulé : « Les migrants baule employés dans les premières plantations du sud-est, les artisans baule itinérants et les planteurs africains étrangers (fanti, sénégalais) dont les cabosses sont souvent achetées par les cultivateurs baule comme semence, sont les principaux agents de la diffusion "spontanée" du cacao. En effet, les distributions de semence par l'administration sont surtout réservées aux champs collectifs et aux auxiliaires de la colonisation. Les colonisateurs semblent les premiers surpris par cette métamorphose. Ils restent d'ailleurs méfiants à l'égard de ses conséquences : abandon du coton dans toute la région forestière concernée, détournement de structures de production "collectives", hiérarchisées et contrôlées qui avaient été prévues. Le phénomène ne correspond pas au schéma de "développement" dominant depuis Angoulvant... ». Marginalisés, les pionniers ivoiriens doivent également leur ascension à des conjonctures socio-économiques propres à l'évolution de la colonie de Côte-d'Ivoire. La crise économique mondiale (1929-31) ayant entraîné la chute des cours des matières premières agricoles, la perturbation des exportations durant la guerre (1939-45), et la suppression du travail obligatoire et des pratiques de recrutement en 1946, tout en décourageant les planteurs européens « laissaient ainsi le champ libre aux planteurs africains qui, mieux armés pour résister aux crises (peu ou pas de main-d'œuvre salariée, possibilité, en temps de crise, de se replier sur la production vivrière et l'autocosommation) finirent par assumer la quasi totalité de la production caféière et cacaoyère de la Côte-d'Ivoire » (Étienne 1968 : 157-158). Quoique déterminantes, ces conditions socio-économiques ne sauraient suffire à expliquer la réussite des agriculteurs ivoiriens surtout qu'elle ne concerne qu'une infime minorité. Les choix et les stratégies individuels doivent aussi être pris en considération, car ils résultent de l'appréciation que font les planteurs des différentes situations prévalant au niveau national et même international. L'étroitesse de leurs relations avec les colons européens et le clergé (au risque d'une marginalisation du dedans), la capacité de récupération de

certaines circuits commerciaux malgré la concurrence des Libano-Syriens, enfin la rupture partielle (parce qu'ils utilisent à fond les réseaux familiaux pour la captation de la main-d'œuvre) avec les pratiques ancestrales concernant les questions d'héritage et de succession en vigueur dans leur milieu d'origine constituent les preuves de la capacité de ces pionniers à mettre à profit des conditions parfois très conjoncturelles.

En ce qui concerne la succession (en terme de pérennisation de l'entreprise agricole), l'expérience montre que les domaines agricoles ivoiriens éprouvent d'énormes difficultés à survivre à la disparition de leur promoteur. Aussi atypique que soit Yao Appéla, son entreprise n'a pas échappé à cette règle. Cette problématique devrait constituer l'objet d'un programme pluridisciplinaire de recherche, car dans le contexte actuel du désengagement progressif de l'État ivoirien de la sphère de production, la question de la réussite des entreprises privées du secteur agricole se pose avec acuité.

Centre Orstom de Petit-Bassam, Abidjan.

### BIBLIOGRAPHIE

- ANOUMA, R. P.  
1976 « Une modalité du travail forcé : la prestation en Côte-d'Ivoire de 1912 à la veille de la seconde guerre mondiale », *Annales de l'Université d'Abidjan*, sér. I-Histoire, IV : 61-86.
- CHAUVEAU, J.-P.  
1987 « La colonisation 'appropriée'. Essai sur les transformations économiques et sociales en pays baule (Côte-d'Ivoire) de 1891 au début des années 1920 », in M.-H. Piault, ed., *La colonisation : rupture ou parenthèse ?*, Paris, L'Harmattan : 57-122 (« Racines du présent »).
- DAMAS, L.  
1965 *Rapport n° 11348 sur les incidents survenus en Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Imprimerie nationale, 3 vol.
- DELAUNAY, K.  
1991 « Bodwiche Aivi : un filet, deux filets, trois filets, biographie », *Plein Sud*, 1 : 41-47.
- DOMERGUE, D.  
1983 « Un gouverneur pas comme les autres : Gabriel Angoulvant », *Annales de l'Université d'Abidjan*, sér. I-Histoire, XI : 231-242.
- ÉTIENNE, P.  
1968 « L'émigration baoulé actuelle », *Cahiers d'Outre-Mer*, 82 : 155-195.  
n. d. *À propos des migrations féminines*, Abidjan, Centre Orstom de Petit Bassam, 7 p.

Philippe Beaujard

KIPRÉ, P.

1985 *Villes de Côte-d'Ivoire 1893-1940*, Abidjan-Dakar, Nouvelles éditions africaines, 2 vol.

KIPRÉ, P. &amp; HARDING, L., eds

1992 *Commerce et commerçants en Afrique de l'Ouest. La Côte-d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan (« Racines du présent »).

LEVI, G.

1989 « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, XLIV (6) : 1325-1335.

SCHWARTZ, A.

1989 *Du Sassandra au Cavally. Une anthropologie du sous-peuplement. L'opération San-Pedro et le développement du sud-ouest ivoirien*, Abidjan, Centre Orstom de Petit Bassam, vol. I.

## RÉSUMÉ

Cette enquête biographique retrace l'accès d'un Ivoirien, Yao Appéla, à la notabilité économique et sociale. Il s'agit de restituer la diversité des initiatives, des amitiés, des ressources qui contribuèrent à ce succès. Dans cette histoire d'une réussite, se manifestent également certaines caractéristiques du milieu de notables nationaux qui se développa en Côte-d'Ivoire entre 1920 et 1960.

## ABSTRACT

*Genesis of the Plantation Economy in the Ivory Coast: The Case of Yao Appéla* — This biographical research shows how Yao Appéla acquired social and economic renown. The variety of initiatives, friendships and resources contributing to his success are discussed. This success story brings to light certain characteristics of national figures who emerged in the Ivory Coast between 1920 and 1960.

Mots-clés/Key Words : Côte-d'Ivoire/Ivory Coast, Baoulé/Baoule, économie de plantation/plantation economy, biographie/biography, période coloniale/colonial era.

## La violence dans les sociétés du sud-est de Madagascar\*

Il n'y a pas de sociétés sans violence, mais seulement des sociétés qui, par leurs mécanismes internes, arrivent à juguler la violence en la combattant et en la laissant s'exprimer à des moments précis de la vie sociale.

Il est vrai que les sociétés malgaches ont souvent été présentées — à tort, et je rejoins ici un point de vue exprimé par J. Dez (1981) — comme des « sociétés non-violentes ». Les sociétés rurales du Sud-Est — et particulièrement la société tañala dont je parlerai ici en premier lieu — en constituent de bons exemples, avec un fonctionnement fondé sur le consensus au sein de la communauté villageoise (*fokonolo*), voire au niveau de la principauté ou du royaume, et sur la notion malgache de *fiavanana* (la parenté, le fait d'appartenir à un groupe de parents). Contrairement aux Hautes Terres, la région tañala est faiblement christianisée ; l'attitude des Tañala face à la violence est donc peu influencée par les idées chrétiennes. Les observations et les analyses ne peuvent guère porter pour l'essentiel que sur le xx<sup>e</sup> siècle ; il est en effet malaisé d'apprécier quel pouvait être le degré de violence dans des sociétés anciennes seulement évoquées par les traditions orales ou décrites épisodiquement par des étrangers plus ou moins aptes, et plus ou moins enclins, à en saisir le fonctionnement.

La société tañala (région du mont Ikongo) s'est constituée à partir du xiv<sup>e</sup> siècle dans le cadre de « royaumes » sur la base de l'association au pouvoir des nobles du clan Zafirambo et des lignées autochtones. Cette association évolua dans la deuxième moitié du xix<sup>e</sup> siècle jusqu'à un équilibre des pouvoirs à la fois politique et religieux entre les deux couches sociales. Cette situation s'est perpétuée au xx<sup>e</sup> siècle du moins au niveau des villages, dirigés conjointement par un chef noble *mpanzaka* et un chef autochtone *anakandria*, qui font office de juges suprêmes (Beaujard 1983).

\* Texte développé et remanié d'une communication présentée lors de la Septième semaine d'études africaines, colloque organisé par le Centre d'études africaines de Barcelone, mars 1994.